

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**Partis et organisations politiques**  
**de l'opposition**

**Bujumbura, le 04 juillet 2015**

**A Son Excellence Jakaya M. KIKWETE,**  
**Président de la République Unie de TANZANIE**  
**et Président en exercice de la Communauté Est**  
**Africaine**

à  
**Dar-Es-Salam**

**TCPI A:**

- S. E. Yoweri Kaguta MUSEVENI Président de la République de l'Ouganda à Kampala
- S.E. UHURU Kenyatta Président de la République du Kenya à Nairobi
- S. E. Paul KAGAME Président de la République Rwandaise à Kigali
- S. E. Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi à Bujumbura
- S.E. M.Ban-Ki MOON, Secrétaire Général des Nations Unies à New York
- S.E . Nkosazana Dlamini ZUMA, Présidente de la Commission de l'Union Africaine à Addis-Abbeba

**Avec les assurances de Notre Plus Haute Considération**

**Objet : Position des partis et organisations**  
**politiques de l'opposition sur le processus électoral**

**Excellences,**

A l'occasion de la tenue du troisième Sommet des Chefs d'Etats de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) sur la crise burundaise qui se réunit ce lundi 06 juillet 2015 à Dar-Es-Salam, les partis et organisations politiques contestataires du troisième mandat du Président sortant Pierre NKURUNZIZA, voudraient de nouveau exprimer leurs profondes inquiétudes sur la manière dont la crise est en train d'être gérée.

Outre que ce troisième mandat est contraire à la lettre et à l'esprit de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation et de la Constitution, qui avaient permis le retour à la paix sociale et à la stabilité des institutions, il est déjà à l'origine de près d'une centaine de morts, de plus de six cents blessés et d'un millier d'arrestations arbitraires. A ce triste bilan, il faudrait ajouter près de cent cinquante mille réfugiés dans les pays voisins, un nombre inconnu de déplacés intérieurs, ainsi que la paralysie de la vie politique, sociale et économique depuis deux mois et demi.

Pour les partis et organisations politiques de l'opposition, ce troisième mandat n'est donc pas négociable, parce que non seulement porteur de dangers pour le pays et la sous-région, mais en plus, il est contraire à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et au Traité créant la Communauté de l'Afrique de l'Est, dont le Burundi est membre.

Au lieu de se conformer aux recommandations des Sommets des Chefs d'Etats de la Communauté de l'Afrique de l'Est tenus à Dar-Es-Salam les 13 et 31 mai 2015, ainsi qu'aux décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine dans sa 515<sup>ème</sup> session tenue à Johannesburg, le 13 juin 2015, le Président Pierre NKURUNZIZA, avec l'aide d'une Commission Nationale Electorale politiquement monocolore et entièrement sous sa coupe, vient d'opter pour la voie du forcing en organisant des élections communales et législatives qui n'obéissent ni à la Constitution, ni au Code électoral, ni à aucune norme électorale connue.

En effet, ces élections sont organisées dans un contexte sécuritaire délétère, où la police et la milice Imbonerakure continuent à semer la mort et la désolation dans beaucoup de quartiers de la Capitale et dans plusieurs endroits du pays. Bien plus, toutes les stations-radios indépendantes ont été détruites par le système CNDD-FDD. Enfin, l'organisation de ces élections faisait suite à la rupture unilatérale par le Gouvernement et le parti CNDD-FDD, du dialogue politique recommandé par les Nations Unies, l'Union Africaine et la Communauté de l'Afrique de l'Est. De ce fait, elles n'ont été couvertes par aucune observation professionnelle et indépendante.

C'est autant de raisons qui expliquent que les partis et organisations politiques signataires de la présente n'y ont pas participé, comme ils ne participeront pas non plus aux présidentielles du 15 juin 2015, qui seront organisées dans les mêmes conditions d'insécurité et d'irrégularités. L'unique argument du Gouvernement CNDD-FDD et de la CENI pour justifier cette démarche unilatérale et précipitée est le respect des mandats constitutionnels. Or, le facilitateur du dialogue, **l'Ambassadeur Abdoulaye Bathyli**, avait bien montré que le calendrier du 30 juillet 2015, qu'il avait proposé rentrait parfaitement dans les limites des mandats constitutionnels. Aujourd'hui, le gouvernement, le CNDD-FDD et leurs alliés font valoir qu'ils contestent le facilitateur sans l'avoir jamais écouté, uniquement parce qu'ils ne sont pas assurés d'avance qu'il cautionnerait leur hold-up électoral.

Il se trouve que parallèlement, quelques missions diplomatiques africaines en poste à Bujumbura, principalement de la sous-région, dont nous doutons qu'elles aient le mandat et les moyens humains d'une observation électorale professionnelle et crédible, ont déjà cautionné ce « hold up » électoral. Il y a donc lieu de penser que leurs conclusions à tout le moins tendancieuses de ces missions n'aient pour objectif d'influencer les délibérations de ce Sommet. Si après une semaine, les résultats ne sont pas encore connus, c'est sans doute parce que l'arrangement des chiffres n'est pas encore terminé ou que le Gouvernement CNDD-FDD et sa commission électorale attendent d'accorder ces chiffres aux conclusions du Sommet. La MENUB qui a le mandat et les ressources nécessaires pour une observation électorale crédible, a déjà montré que le « hold up » électoral du 29 juin 2015 s'est passé dans l'illégalité la plus totale et en contradiction avec le Code électoral, par conséquent non crédible. Il convient d'ajouter que le Gouvernement CNDD-FDD a recouru excessivement à l'intimidation et aux menaces exercées par l'administration, la police et la milice Imbonerakure.

Les partis et organisations politiques signataires de la présente voudraient demander à ce Sommet, que dans l'esprit des recommandations et décisions antérieures du Sommet des Chefs d'Etats de la CAE et du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine de peser de tout leur poids pour demander au Président Pierre NKYRUNZIZA:

- i) l'annulation des pseudo-élections communales et législatives du 29 juin 2015 ;
- ii) la reprise du dialogue entre toutes les parties prenantes au processus électoral en vue d'un débat sur toutes les questions faisant encore objet de divergences et de la définition d'un nouveau calendrier électoral consensuel;
- iii) le report sine die des élections présidentielles du 15 Juillet 2015
- iv) le déploiement d'une mission d'observation et de sécurisation électorale de l'UA et de la CAE ;
- v) la réouverture immédiate des stations radios et télévisions privées.

En dehors d'un compromis sur ces questions fondamentales, les partis et organisations politiques de l'opposition informent le Sommet que tout « hold up » électoral du CNDD-FDD ne les engagera nullement. Outre qu'ils ne pourront jamais en accepter les résultats, ils ne se reconnaîtront ni n'entreront dans les institutions qui en seraient issues. Ils prient donc le Sommet des Chefs d'Etats de la CAE de prendre toute la mesure de la gravité de la crise et des conséquences qui pourraient résulter de la démarche inconstitutionnelle du candidat-Président Pierre NKURUNZIZA , à la fois pour le Burundi et la sous-région. Ils exhortent le Sommet des chefs d'États à user de leur sagesse pour le ramener sur la voie de la raison et de la légalité. Seul le retour au dialogue peut permettre de créer les conditions d'organisation des élections libres, paisibles, transparentes, inclusives et crédibles.

Une solution sage serait un grand hommage rendu à leurs Excellences Mwalimu Julius K. NYERERE et Nelson R. MANDELA qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, pour une issue pacifique au conflit burundais, à travers l'Accord d'Arusha et les différents accords de cessez-le feu qui l'ont suivi.

Dans l'espoir que notre cri d'alarme sera entendu, nous vous prions de croire, Excellences Messieurs les Présidents, en l'expression de notre Plus Haute considération.

**Pour les partis et organisations politiques de l'opposition**

**TCPI à :**

- Monsieur le Secrétaire Général de la CAE ;
- Chef de Mission diplomatique (Tous)
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CIRGL

**à BUJUMBURA**